



COVID-19

ALTERNATIVE Police CFDT saisit le Premier Ministre



Par courrier du 7 avril puis lors de son audition le 8 avril 2020, le Ministre de l'Intérieur annonce avoir demandé aux ministres de la santé et de la solidarité, de l'action et des comptes publics, la reconnaissance du COVID-19 comme maladie professionnelle suite à l'exposition de nos collègues au virus.

ALTERNATIVE Police se félicite de cette démarche, consécutive à notre action et celle de notre fédération Fonctions Publiques l'UFFA-CFDT, qui nécessite d'être confirmée et officialisée en Interministériel !

Seul face à une crise majeure

Depuis le début de la crise sanitaire, ALTERNATIVE Police et la CFDT agissent pour la sauvegarde des intérêts de tous les salariés dont les policiers !

- Le 26 février 2020, lors du Comité Technique Ministériel, ALTERNATIVE Police CFDT est le seul syndicat à tirer le signal d'alarme face à la pandémie Italienne et à l'exposition de nos collègues, à la frontière, sans protection !
- Tout au long du mois de mars, ALTERNATIVE Police CFDT par voie de tracts, communiqués de presse et courriers n'a cessé d'alerter l'ensemble des pouvoirs publics sur la mise en danger des policiers !
(communications des 4, 6, 10, 13, 21, 23, 24, 27 et 30 mars)
- les 23 mars et 02 avril 2020, lors d'audio-réunion avec le Secrétaire d'Etat, Olivier DUSSOPT, l'UFFA-CFDT, notre fédération des Fonctions Publiques, a exigé que le COVID-19 soit reconnu comme maladie professionnelle.

Aujourd'hui, des milliers de collègues sont confinés et plusieurs centaines sont touchés par le COVID-19.

ALTERNATIVE Police continue d'agir et saisit le Premier Ministre.

Par courrier du 10 avril 2020 nous demandons

- Le dépistage systématique pour nos collègues
- La reconnaissance du COVID-19 comme maladie professionnelle

Extrait du courrier au Premier Ministre

ALTERNATIVE Police
47-49 Avenue Simon BOLIVAR 75019 PARIS
01.80.49.66.84
secretariat@alternativepn.fr - www.alternativepn.fr

Cfdt:
SYNDICAT POUR CHACUN
AGE POUR TOUS

Denis JACOB
Secrétaire Général

Paris, le 10 avril 2020

Réf.: APN/BN/DJ/2020-012

Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris SP 07

Monsieur le Premier Ministre,

Comme vous le savez, depuis de longues semaines, éprouvantes pour toute la Nation, les fonctionnaires de police sont pleinement mobilisés sur la crise sanitaire du COVID-19...
...Depuis le début de la pandémie, trop nombreux sont les fonctionnaires de police qui ont été dépistés positifs au coronavirus, par l'absence de matériel de protection dont nous connaissons les tenants et les aboutissants de cette pénurie mais aussi, et nous le déplorons mes collègues et moi-même, par le fait que les mesures de mise en quarantaine sont loin d'être observées par certains chefs de service lorsque plusieurs de leurs subordonnés ont côtoyé des collègues de travail dépistés positifs au COVID-19...
...Aussi, afin de protéger les fonctionnaires de police, leur famille mais aussi les citoyens avec lesquels ils sont régulièrement en contact, un dépistage systématique des policiers présentant des symptômes de contamination ainsi que ceux qui ont pu côtoyer ces derniers (après mise en confinement préventif et observation du délai théorique d'incubation) serait-il concevable et ce, dans des délais les meilleurs possibles ? Il s'agit-là d'une volonté partout exprimée par les femmes et les hommes qui composent la police nationale...
...Cette situation m'amène également à vous solliciter sur la question de la reconnaissance de la maladie COVID-19 en tant que maladie professionnelle et donc imputable au service pour les policiers contaminés.
Je ne doute pas de la bienveillante attention que vous porterez à mes sollicitations.
Dans l'attente de votre réponse et certain de l'intérêt que vous porterez aux problématiques évoquées supra, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'expression de ma très haute considération.

Le Secrétaire Général
Denis JACOB

Bien cordialement

